

ARRÊTÉ N°CONC-20240318-002
portant liste des candidats admis à participer
au concours d'accès au grade de technicien principal de 2^{ème} classe
dans la spécialité « Réseaux, voirie et infrastructures »
au titre de l'année 2024

La Présidente du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes,

Vu le Code Général de la Fonction publique, Livre III, titre II et notamment les articles L325-1 à L325-22, L325-26 à L325-31, L452-35 et L452-38,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n°81-317 du 7 avril 1981 modifié fixant les conditions dans lesquelles certains pères ou mères de famille bénéficient d'une dispense de diplôme pour se présenter à divers concours,

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires,

Vu le décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique Française,

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n°2010-1361 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,



Vu le décret n°2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu le décret n°2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article 36 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,

Vu le Code du Sport, Titre II, Chapitre I, disposant en son article L. 221-3 que les sportifs de haut niveau peuvent faire acte de candidature aux concours publics, sans remplir les conditions de diplômes,

Vu l'arrêté du 19 juin 2007 fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès au concours de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté du 15 juillet 2011 fixant le programme des épreuves des concours et des examens professionnels pour l'accès au grade de technicien, technicien principal de 2ème classe et technicien principal de 1ère classe du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu la convention générale entre centres de gestion relative à la mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les centres de gestion,

Vu le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation signé par les centres de gestion de la région Nouvelle-Aquitaine,

Vu l'arrêté du 3 juillet 2023 pris par Madame la Présidente du Centre de gestion des Landes portant ouverture, au titre de l'année 2024, d'un concours de technicien principal de 2ème classe dans la spécialité « Réseaux, voirie et infrastructures »,

Considérant les dossiers d'inscription parvenus au Centre de gestion des Landes durant la période d'inscription,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Sont admis à concourir au concours externe et interne d'accès au grade de technicien principal de 2ème classe ouvert par l'arrêté du 3 juillet 2023 susvisé, les candidats dont les noms figurent sur la liste annexée au présent arrêté, sous réserve de l'examen des pièces à produire par les candidats n'ayant pas fourni un dossier complet, le dossier de candidature pouvant être complété au plus tard au 1er jour de début des épreuves, soit le jeudi 11 avril 2024.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.
La présidente du Centre de gestion :



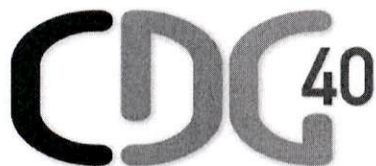
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait à Mont de Marsan, le 18 mars 2024



La Présidente,

Jeanne COUTIÈRE



CENTRE DE GESTION
de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Envoyé en préfecture le 18/03/2024

Reçu en préfecture le 18/03/2024

Publié le 18/03/2024

ID : 040-284003332-20240318-23_03_132-AR



**CONCOURS DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
SESSION 2024**

LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR

Spécialité : RESEAUX, VOIRIE ET INFRASTRUCTURES

Code Utilisateur	NOM	PRENOM	CONCOURS
99450	ACHER	Alexandra	EXTERNE
98700	ADDUASIO	Clémence	EXTERNE
99019	ADISSON	Estelle	INTERNE
98619	ALAOUI	Larbi	EXTERNE
99203	ANDRE	Charly	INTERNE
98816	ANNARELLI	Clément	EXTERNE
98618	ARCHAMBAUD	Ludovic	EXTERNE
99052	ARSAUT	Jean Bernard	INTERNE
99484	ARZAC	Karine	EXTERNE
99297	AUDOUARD	Katy	INTERNE
99386	BACH	Philippe	EXTERNE
99119	BACHELIER	Christophe	EXTERNE
99473	BARALLE	Nicolas	EXTERNE
98896	BARCOUZAREAU	Xavier	EXTERNE
98639	BAUDOUIN	Thomas	EXTERNE
98807	BEDAT	Patrick	INTERNE
98629	BEDIN	Vincent	EXTERNE
98795	BEDOS	Romain	EXTERNE
98785	BEGUE	Pierre	EXTERNE
98699	BEN AMMAR	Hassen	INTERNE
98662	BENNET	Julien	EXTERNE
99634	BENON	Victor	EXTERNE
98666	BERNARD	Thomas	EXTERNE
98628	BERRAUTTE	Mathieu	EXTERNE
98664	BERTHOT	Julien	EXTERNE
98683	BERTONE	Jean-Sylvain	EXTERNE
98679	BESSAT	Laura	EXTERNE
99537	BESSE	Etienne	EXTERNE
99456	BIDOT-GERMA	Clémence	EXTERNE
99208	BIER	Mathieu	EXTERNE
98954	BIGOT	Benoit	INTERNE
98632	BITEMO	Ntsimba	EXTERNE
98698	BLANCHET	Nicolas	EXTERNE
98852	BOHLER	Franck	INTERNE
98772	BOISELLE	Guillaume	EXTERNE
99555	BOISNEAU	Isabelle	EXTERNE
98752	BONMARIAGE	Yann	INTERNE



Code Utilisateur	NOM	PRENOM	CONCOURS
99446	BONNEFÉ	Michael	EXTERNE
98884	BORDENAVE	Sylvain	INTERNE
99104	BOULET	Marc	INTERNE
98794	BOUYSSET	Loïc	EXTERNE
98862	CADET	Cécile	EXTERNE
98704	CAMONT	Rémi	INTERNE
98855	CANDAU	Stéphane	INTERNE
99424	CARRERE	Sébastien	EXTERNE
98793	CARTIER	Frederic	EXTERNE
99311	CASTELLINI	Nicolas	INTERNE
99639	CAUSSE	Ludivine	EXTERNE
98808	CHAILLOT	Stephane	INTERNE
98767	CHARBONNIER	Benoît	INTERNE
99556	CHASSAING	Cyrille	EXTERNE
98681	CHATEAU	Clement	EXTERNE
99347	CHAUVOT	Jennifer	INTERNE
99212	CHEVAL	Christophe	EXTERNE
98774	CHEVREUX	Audrey	EXTERNE
98903	CLAVEL	Landry	INTERNE
98741	COGEN	David	INTERNE
99603	COLOMBIER	Raphael	EXTERNE
99206	COMBARIEU	Aliénor	EXTERNE
98813	COMBES	Nicolas	INTERNE
99418	COMIN	Geoffray	EXTERNE
99628	COMMAGNAC	Emile	INTERNE
99681	CORREIA DE OLIVEIRA	Jean-Paul	EXTERNE
98905	COURCHINOUX	Franck	INTERNE
99421	CUMENER	David	EXTERNE
98776	CUSTODY	Benoît	EXTERNE
98925	DALESSIO	Olivier	INTERNE
99492	DANTHU	Anne-Laure	EXTERNE
98891	DE ARANJO	Pierre Antoine	INTERNE
99039	DE FERLUC	Arthur	EXTERNE
99494	DEHEZ	Laurent	INTERNE
99570	DELAUNAY	Jason	EXTERNE
98999	DELCOR	Gilles	EXTERNE
98697	DELRIEUX	Vincent	INTERNE
98893	DEOTTO	Stéphane	INTERNE
99190	DEPAIX	Cédric	EXTERNE
99643	DESIRAT	Guilhem	EXTERNE
99581	DIEZ	Loic	EXTERNE
99533	DOLCINI	Mathieu	INTERNE
98975	DOMMERC	Hugo	INTERNE
99669	DORDIGUE	Marvin	INTERNE
98709	DROIN	Vincent	INTERNE
99620	DUBASQUE	Yann	EXTERNE
99308	DUBOURG	Claire	EXTERNE



Code Utilisateur	NOM	PRENOM	CONCOURS
99422	DUCOM	Elodie	INTERNE
99140	DUVERGÉ	Christophe	EXTERNE
98648	EL HAMMOUTI	Sami	EXTERNE
99355	ELIZONDO	Patxi	INTERNE
99597	EQUOI	Arnaud	EXTERNE
98714	ESCAMILLA	Bastien	EXTERNE
98643	ESTAY	Joy	INTERNE
99257	EYQUEM	Stevie	EXTERNE
99105	FABLET	Stéphane	INTERNE
99331	FABRY	Mathilde	EXTERNE
99505	FERNANDEZ	Anthony	EXTERNE
99221	FERRARI	Nathalie	EXTERNE
99233	FILLASTRE	Jerome	INTERNE
98718	FLORIMOND	Olyn	EXTERNE
99621	GALINIE	Jean-Marie	INTERNE
98843	GARBAYE	Ghislain	EXTERNE
99324	GARNIER	Alexandre	EXTERNE
98846	GASQ	Lilian	EXTERNE
98694	GELADE	Sebastien	EXTERNE
99158	GENDRE	Frédéric	EXTERNE
99619	GENDRE	Mathieu	INTERNE
98684	GENESTE	Florian	EXTERNE
98782	GILBERT	Alexandre	EXTERNE
99622	GILBERT	Sébastien	EXTERNE
99326	GIRY	Gérald	INTERNE
99056	GODARD	Lisa	EXTERNE
98775	GODEFROY	Christophe	INTERNE
99237	GOUET	Florence	EXTERNE
99540	GOURDON-DUBOIS	Remi	EXTERNE
99214	GOYTY	Ximun	EXTERNE
99229	GRANIER	Thibaut	EXTERNE
98658	GREGOIRE	Anthony	EXTERNE
98812	GUIDARINI	Jean-Claude	EXTERNE
98830	HAUQUIN	Samuel	EXTERNE
98635	HERRERO	Kevin	EXTERNE
98630	HUBERT	Benoit	EXTERNE
99255	IBANEZ	Benjamin	EXTERNE
99677	INCHAUSPE	Florian	INTERNE
99080	IPAS	Emmanuel	EXTERNE
99604	ITIER	Baptiste	EXTERNE
98900	IZARD-LAPEYRE	Marion	EXTERNE
98897	JOUVE	Antoine	INTERNE
98844	KERGREIS	Laurent	INTERNE
98866	KHELAFI DIDEROTTO	Geoffrey	EXTERNE
98853	KRIEFF	Jonathan	INTERNE
98637	LABASTIE	Sandrine	INTERNE
99092	LABORDE	Jean Sébastien	INTERNE



Code Utilisateur	NOM	PRENOM	CONCOURS
99005	LAHILLE	David	INTERNE
98702	LAMRAK FELIX	Tony	EXTERNE
99191	LANDACHOCO	Philippe	INTERNE
99350	LAPELLETRE	Fabrice	EXTERNE
99151	LARRICQ	Gilles	EXTERNE
99141	LARRUE	Arnaud	INTERNE
99449	LASCAUT	Vincent	INTERNE
98857	LASPOUMADERES	Elodie	EXTERNE
99528	LEFORT	Stéphane	EXTERNE
99349	LESUEUR	Gérôme	EXTERNE
98634	LEVRAT	Lisa	EXTERNE
99587	LOURADOUR	Maxime	INTERNE
98659	LUCQUIAUD	Emmanuel	INTERNE
99501	MAGNE	Pascal	INTERNE
99370	MARCHAND	Christophe	INTERNE
99668	MARCQ	Jean-Philippe	EXTERNE
99560	MARTIN ROHART	Anaïs	EXTERNE
99542	MARTINENT	Xavier	EXTERNE
98933	MASSOT	William	INTERNE
99187	MAZABRAUD	Christophe	INTERNE
99569	MAZIERE-SERRE	Cédric	EXTERNE
99388	MEMBRIVES	Philippe	EXTERNE
99477	MICHELET	Romain	INTERNE
99310	MORELLEC	Yannick	EXTERNE
98734	MOUILLEBET	Simon	EXTERNE
98786	MOUNIE	Olivier	EXTERNE
99387	NAILI	Sofian	EXTERNE
98840	NAURA	Frédéric	EXTERNE
99004	NEVEU	Jérôme	INTERNE
99598	NOIZAT	Frédéric	INTERNE
99532	NOMPEX	Romain	EXTERNE
99307	NOYE	Guillaume	EXTERNE
98922	OVIDE	Laurine	EXTERNE
99199	PEIGNIN	Coralie	EXTERNE
99640	PEREZ	Mickaël	EXTERNE
99445	PETIT	Thierry	INTERNE
98626	PICHARD	Valentin	EXTERNE
99657	PICHÉ	Louis	EXTERNE
98750	PINHEIRO	Peter	EXTERNE
99485	PLANELLES	Guillaume	EXTERNE
99468	PORTE	Grégoire	EXTERNE
98724	PRALONG	Sylvain	INTERNE
99467	PRESSON	Guillaume	EXTERNE
98727	PRZYBYLINSKI	Cyril	EXTERNE
98715	RABETTE	Laurent	EXTERNE
98656	RANGER	Jerome	INTERNE
98874	RAYNAL	Cindy	EXTERNE



Code Utilisateur	NOM	PRENOM	CONCOURS
98676	RAYNALD	Maxime	EXTERNE
98865	RIGAL	Emmanuel	INTERNE
98867	ROCHELLI	Clément	EXTERNE
99332	ROS	Sébastien	EXTERNE
98691	ROUCHIER	Pascal	INTERNE
99588	SABATHIE	Guillaume	INTERNE
98872	SABAU	Stéphane	INTERNE
99653	SAINDOU	Anrafati	EXTERNE
99576	SANS	Anthony	EXTERNE
98771	SAVY	Mickaël	EXTERNE
98847	SENGEL	Claire	EXTERNE
98642	SOISSON	Vivien	INTERNE
98755	STRUXIANO	Delphine	EXTERNE
99306	TARROUX	Candy	EXTERNE
98787	TEIXEIRA	Alain	EXTERNE
99635	TESSEYRE	Damien	EXTERNE
98832	TOURE	Amara	EXTERNE
99466	TOURRET	Pierre-Jean	INTERNE
99353	TOUZET	Benjamin	EXTERNE
99097	TRAUQUET	Pascal	INTERNE
98716	TRIBILLAC	Nicolas	EXTERNE
98783	VEYSSET	Maxime	EXTERNE
98841	VIALARET	Roman	EXTERNE
99679	VIELCAZAL	Jean Gabriel	INTERNE
98739	VIGUÉ	Marie	EXTERNE
98706	VIVIER	Max	INTERNE